



## Tramway : Charles Descours adresse une lettre ouverte à Michel Destot

Le 16 mai 2006

Monsieur le Député-Maire,

Une mémoire doit-elle en chasser une autre ?

Je sais combien la mémoire peut être sélective. Il est possible d'oublier. Mais c'est plus grave de ne pas vouloir se souvenir.

**L'inauguration d'un tronçon supplémentaire de tramway donne actuellement lieu à une réécriture de l'Histoire qui me paraît indigne d'une démocratie moderne et d'une collectivité locale respectueuse de ses habitants comme de leur diversité.**

**Les faits sont les suivants.**

Le 22 juin 1983, le tramway a pris naissance grâce au vote exprimé par 37 % des Grenoblois qui se sont déplacés et qui ont pour 53 % d'entre eux voté en faveur du projet présenté par la municipalité d'alors conduite par Alain Carignon et dont j'étais l'Adjoint responsable du développement des transports publics.

Parce que 53 % d'entre eux ont choisi un vote positif, le 29 juin 1983, le Conseil Municipal adoptait définitivement le projet de tramway.

Ce processus était le résultat de l'application des propositions 19 et 33 du programme présenté par la liste conduite par Alain Carignon en mars 1983 et à laquelle, dès le 1er tour de scrutin, une large majorité des Grenoblois avait accordé sa confiance. La proposition 19 était la suivante : *« un référendum sera organisé sur le projet de tramway grenoblois. Il interviendra à l'issue d'un processus de présentation de tous les arguments (avantages et inconvénients). Le contenu de cette consultation sera fixé en accord avec toutes les composantes locales. La municipalité se conformera au résultat du référendum et ne lui confèrera donc pas une simple valeur d'avis ».*

Par cette proposition de référendum, suivions-nous alors la mode de l'époque ?

Certes non, parce que **ce référendum fut la 1ère consultation citoyenne de ce type non seulement à Grenoble mais sur le plan national.**

Nous avons organisé une consultation exemplaire respectueuse de toute la diversité d'expression. Chaque électeur a reçu un dossier présentant les avantages et les inconvénients du tramway. Des expositions, des réunions d'information ont été organisées. Des panneaux électoraux ont été apposés pour permettre la liberté d'expression de chacun. Chaque formation politique représentée au sein du Conseil Municipal a reçu une dotation financière identique pour concevoir et pour imprimer ses informations.

C'est d'ailleurs une lecture très instructive témoignant si besoin était que la conception tactique de certains avait alors conduit à des prises de positions qui devraient amener à plus de « modération ». Faut-il vous rappeler dans le détail précis que la manœuvre de certains opposants de l'époque les avait « égarés » au point de confondre référendum et plébiscite et les avait conduits à des positions officielles qu'ils devraient relire ces derniers jours ?

Je me souviens avoir présenté à quelques jours du vote le document de synthèse remis aux Grenoblois qui portait pour titre « *trois ans de travaux forcés mais 40 ans de liberté* ». A l'issue de ces travaux, en moins de 3 ans de 1987 à 1990, Grenoble a mis en place 2 lignes de tramway (soit plus de 15 km). Par ailleurs, il s'agissait du 1er tramway au monde accessible aux handicapés.

**C'est grâce à ce vote de juin 1983 que vous avez eu, Monsieur le Maire, la liberté de décider une extension de tronçon.**

Je vous appelle à respecter ce vote et ces réalisations. Ne pas le respecter c'est certes s'engager dans une basse opération politicienne, mais ce ne serait pas la première ; c'est surtout prendre en otage les Grenoblois qui ont le 22 juin 1983 honoré leur qualité de citoyens.

En conséquence, je vous demande que les cérémonies financées sur deniers publics ne soient pas une caricature de l'oubli ou pire encore une caricature de la transformation de l'Histoire.

Veillez croire, Monsieur le Député-Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Charles Descours**  
Sénateur Honoraire  
Conseiller Général de Grenoble  
Ancien Président du Syndicat  
Mixte des Transports en  
Commun (SMTC) de  
l'agglomération grenobloise

